

**COMMUNE DE YAOUNDE VII : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 017/AONO/CCAYDE
7/CIPM/2020 DU 24 DEC 2020
POUR LA MAITRISE D"UVRE
(CONTROLE ET SURVEILLANCE) DE
LA REALISATION DE LA
TROISIEME PHASE DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DU BATIMENT
ABRITANT LES SERVICES DE LA
MAIRIE DE YAOUNDE 7**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la maîtrise d'oeuvre (contrôle et surveillance) de la réalisation de la troisième phase des travaux de construction du bâtiment abritant les services de la Mairie de Yaoundé 7.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique et architectural de la réalisation de la troisième phase des travaux de construction du bâtiment abritant les services de la Mairie de Yaoundé 7 et assister le maître d'ouvrage aux opérations de réception des travaux.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à six (06) mois

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes techniques ou groupement de Bureaux d'Etudes de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le FEICOM pour le compte de l'exercice 2020.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, à l'Hôtel de Ville de Yaoundé 7, Bureau des marchés publics. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Yaoundé 7.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offre, le soumissionnaire devra se faire enregistrer dans les Services de la Passation des Marchés, en indiquant son adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax, etc).

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, à l'Hôtel de Ville de Yaoundé 7, Bureau des marchés publics. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Yaoundé 7.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offre, le soumissionnaire devra se faire enregistrer dans les Services de la Passation des Marchés, en indiquant son adresse complète (boîte postale,

n° de téléphone, fax, etc).

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Bureau des Marchés Publics, au plus tard le 10 FEVRIER 2021 à 14 heures, heure locale. Les offres devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 017/AONO/CAYDE 7/CIPM/2020 DU 24 DECEMBRE 2020
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (CONTRÔLE ET SURVEILLANCE) DE LA
TROISIEME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE
ABRITANT LES SERVICES DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 7 – DEPARTEMENT
DU MFOUNDI
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de 400 000FCFA (quatre cent mille).

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus 90 jours. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution des lots pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-Commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en

copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas et suivant les prescriptions du Règlement Particulier du présent appel d'offres. Elles devront être datées d'au plus trois mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures est accordé au soumissionnaire concerné pour produire ou remplacer la pièce en question.

Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 10 FEVRIER 2021 à 15 heures, heure locale dans la salle des actes de la Mairie de Yaoundé Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.

13. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le

- DQE et le sous détail ;
- Offre Financière incomplète :
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les quatre critères essentiels ci-après définis :

- Personnel d'encadrement (50 points)
- Moyens techniques et matériels (30 points)
- Références du BET (10 points)
- Capacité financière (10 points)

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée selon la formule de pondération suivante : $Nf = (70 \times Nt + 30 \times Nf) / 100$ sera déclarée attributaire.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 60 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables à la Commune d'arrondissement de Yaoundé VII Bureau des Marché, B.P. 3453, Téléphone : (237) 696 502 306 / 656 736 384 dès publication du présent avis.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Yaoundé 7 se

réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 24 Décembre 2020

Le MAIRE
TAMBA Augustin

[Télécharger le DAO](#)

CAMTEL: APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**N°001/AMI/DG/CAMTEL/2021 DU
14/01/2021 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CABINET EN
VUE DE L'EXERCICE DE LA
FONCTION DE COMMISSAIRE AUX
COMPTES DE LA CAMTEL.**

1. Objet

La CAMTEL est une entreprise publique régit par l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique et par la loi N°2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques. Cette dernière dispose dans son article 79 alinéa 1

que « Le contrôle est assuré dans chaque entreprise publique par un ou plusieurs commissaires aux comptes ».

Cette disposition s'inscrit également dans le respect des obligations de l'article 702 de l'Acte Uniforme OHADA sur les sociétés commerciales et de groupement économique qui stipule que : « la société est tenue de désigner un commissaire aux comptes et un suppléant qui certifie que les états financiers de synthèse sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. »

2. Consistance des prestations

Les missions du Cabinet s'exerceront conformément aux Normes Internationales d'Audit. A cet effet, le Cabinet devra se prononcer sur :

- La sincérité et la régularité des états financiers ;
- Certifier les comptes annuels de la CAMTEL en réalisant un audit légal ;
- L'efficacité de la structure du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de la
- CAMTEL à préparer les rapports financiers fiables, de maintenir une comptabilité exhaustive (en temps réel) de toutes les transactions et de sauvegarder ses actifs ;
- La qualité de l'organisation comptable en place au sein de la société ;
- La qualité du système de traitement de l'information financière (logiciel) utilisé par la société ;
- L'exposition de la société au risque fiscal.

3. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'intérêt est national et s'adresse à tous les Cabinets de commissaires aux comptes ayant des compétences avérées dans le domaine concerné, disposant des références établies et justifiant des capacités administratives, Techniques et financières requises pour les

prestations à réaliser.

4. Financement

Les prestations objet de cet Appel à Manifestation d'intérêt seront financés par le budget de la CAMTEL exercices 2021 à 2023.

5. Remise des offres

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais et quatre (04) exemplaires dont un original et trois copies, marqués comme tel, devra parvenir aux heures ouvrables à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, sis à l'Immeuble siège de la CAMTEL, au boulevard du 20 Mai à Yaoundé, porte 602, 6ème étage au plus tard le 29/01/2021. ; à 13h30mn et devra porter la mention ci-après :

**« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001
/AMI/DG/DAP/CAMTEL/2020 DU 14/01/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CABINET EN VUE DE L'EXERCICE DE LA FONCTION DE COMMISSAIRE AUX
COMPTES DE LA CAMTEL.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

6. Critères d'évaluation

Les dossiers reçus seront évalués sur la base des critères essentiels et des critères éliminatoires ci-après :

1- CRITERES ELIMINATOIRES

Dossiers administratif ou technique non conforme aux prescriptions de l'AMI;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Note technique inférieure à 75 sur 100

2- CRITERES ESSENTIELS

1. Expérience en audit comptable et financier 20 pts
2. Expérience en commissariat aux comptes 25 pts
3. Chef de mission 20 pts
4. Expert-Comptable 15 pts
5. Premier Auditeur 10 pts

6. Deuxième Auditeur 10 pts

Seuls les cabinets qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 75 sur 100 seront consultés de manière restreinte.

7. Renseignements complémentaires

Toutes les informations complémentaires d'ordre technique, pourront être obtenues auprès de la Direction des Fianaces et du Budget de la CAMTEL.

YAOUNDE le 14 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

**PATDHS: AVIS A SOLLICITATION
DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°005 (BIS)/ASMI/PATDHS/UGP-
MINEE/SPM/2021 DU 06 JANVIER
2021 RELATIF AU RECRUTEMENT
D'UN CONSULTANT
(FIRME/CABINET) POUR LA
REALISATION D'UNE ETUDE SUR
LES MECANISMES DURABLES**

D'ATTENUATION DU RISQUE HYDROLOGIQUE AU CAMEROUN.

1. Contexte

La République du Cameroun a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-UGP MINÉE, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de consultants pour la réalisation d'une étude sur les mécanismes durables d'atténuation du risque hydrologique au Cameroun.

2. Consistance des prestations

Mission de consultants: Les services du consultant consistent à réaliser l'étude sur les mécanismes durables de mitigation du risque hydrologique au Cameroun. Par conséquent la mission du Consultant consiste principalement à :

- Développer des instruments de mitigation du risque hydrologique sur la base d'un certain nombre d'hypothèses générales, telles que : La demande en énergie, l'offre en énergie, les coûts de production de l'électricité, frais de transport, les frais de distribution, le tarif de l'électricité, le modèle hydrologique, les scénarios hydrologiques, la série de données météorologiques historique, l'horizon temporel, etc.
- Préparer un modèle financier du secteur capable de reproduire les revenus et dépenses d'exploitation du secteur de l'énergie aujourd'hui et jusqu'en 2035 sous différents scénarios hydrologiques.

De manière plus spécifique, il s'agira de :

- Vérifier les hypothèses générales sur la base desquels

les instruments de mitigation du risque hydrologique seront élaborés. NB. Le Consultant exploitera les données issues de l'étude portant sur l'élaboration du plan directeur de production, transport et de distribution de l'électricité au Cameroun;

- Identifier les entraves à la collecte et la diffusion des données hydrologiques acceptées par tous les acteurs et proposer des orientations/reformes (techniques, institutionnelles permettant d'avoir des données hydrologiques fiables (acceptées par les différentes parties prenantes)).
- La collecte des données hydrologiques et modélisation en fonction des différentes régions sur la base des données hydrologiques fiables (acceptées par les différentes parties prenantes). NB. Le consultant exploitera les données issues de l'étude hydrologique et sur les changements climatiques et pourra le cas échéant les compléter;
- Elaborer des scenarios de stress hydrologique sur la base des données météorologiques historiques ;
- Elaborer un modèle financier du secteur de l'énergie ;
- Evaluer et quantifier le risque financier dû à la variabilité hydrologique avec pour objectif l'horizon 2035 ;
- Evaluer et quantifier le risque financier dû à la volatilité du prix de combustibles fossiles ;
- Simuler l'efficacité des différents instruments d'atténuation des risques hydrologiques ;
- Définir les conditions financières et l'applicabilité de chaque instrument d'atténuation du risque hydrologique ;
- Définir les combinaisons possibles entre ces instruments et la chronologie de déclenchement de chaque instrument du dispositif ;
- Elaborer un mécanisme durable d'atténuation des risques dans le secteur de l'électricité (réception et/ou transfert des risques) au Cameroun ;
- Identifier les différents acteurs pouvant apporter une

- assistance technique et/ou financière au
- Gouvernement du Cameroun dans la mise en œuvre de chaque instrument d'atténuation du risque hydrologique ;
 - Identifier et planifier de nouvelles infrastructures, tels que des barrages de retenue pouvant contribuer à atténuer le risque hydrologique (Brève description justificative) ;
 - Evaluer l'impact potentiel de ces barrages de retenue identifiés sur l'atténuation du risque hydrologique ;
 - Evaluer les capacités d'interconnexion avec les pays voisins ;
 - Analyser la combinaison optimale de commercialisation de l'énergie à partir de sources d'énergie spécifiques ;
 - Proposer des réformes sectorielles (juridiques et institutionnelles) pouvant contribuer à une meilleure gestion du risque hydrologique au Cameroun.

3. Participation et origine

Le Coordonnateur du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-MINEE, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues). Les principaux critères de sélection sont :

a) Expérience générale du consultant

- Expérience générale du consultant dans la réalisation des études sur les mécanismes durables d'atténuation du risque hydrologique ;

b) Expérience spécifique du consultant

- Très bonne connaissance de l'organisation et du

- fonctionnement des marchés de l'électricité ;
- Expérience spécifique du consultant dans la réalisation des études des risques hydrologiques dans le cadre des aménagements hydroélectriques ;
- Expérience spécifique du consultant dans la modélisation hydrologique à l'échelle d'un bassin versant.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition 2011, révisée en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

4. Remise des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées en cinq (05) exemplaires à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le **MARDI 26 JANVIER 2021, à 15 heures 30 minutes** (heure locale), avec la mention :

« MANIFESTATION D'INTERET N°005(BIS)/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2020 DU 06 JANVIER 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME/CABINET) POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES MECANISMES DURABLES D'ATTENUATION DU RISQUE HYDROLOGIQUE AU CAMEROUN.

5. Renseignements complémentaires

Unité de Gestion du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-MINEE ;

Sise au quartier Nouvelle route Bastos, à 400 mètres derrière les Bureaux de la Banque mondiale, Yaoundé-Cameroun

Email : podielluc@yahoo.fr ; abnkouemou@gmail.com ; enblanche2002@yahoo.fr.

Tél : (237) 675 71 16 77 / 691 86 70 68 / 680 81 64 12 / 699
35 92 86.

YAOUNDE le 06 Janvier 2021
Le COORDONNATEUR
PODIE LUC

ART: AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°00000001/AAMI/ART/2021 DU 05 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023

1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI) a pour objet la constitution d'une liste restreinte de cabinets devant soumissionner pour l'appel d'offres restreint portant sur le recrutement d'un commissaire aux comptes à l'Agence de Régulation des Télécommunications pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2. Consistance des prestations

De manière générale, le Commissaire aux Comptes est chargé notamment :

- d'effectuer tout au long de son mandat tous contrôles et toutes vérifications qu'il juge opportun ;
- de porter à la connaissance du Conseil d'Administration, des autorités de tutelle, du représentant du Ministère public, toutes irrégularités, tous faits délictueux qu'il aurait découvert sans que sa responsabilité puisse être engagée ;
- d'élaborer ses rapports et en communiquer les résultats au conseil d'Administration dans les délais requis ;
- de respecter les obligations et les diligences généralement admises dans la profession.

De manière spécifique, le Commissaire aux Comptes devra, entre autres :

- vérifier, à l'exclusion de toute immixtion dans la gestion, les valeurs et les documents comptables de l'Agence et contrôler la conformité de la comptabilité de l'Agence aux règles en vigueur ;
- vérifier que les états financiers de synthèse sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Agence à la fin de cet exercice ;
- dresser un rapport assorti des observations et des recommandations qu'il présente au Conseil d'Administration.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux cabinets nationaux justifiant de compétences dans le domaine du Commissariat aux comptes ou de l'audit.

4. Financement

Les prestations relatives au présent Appel à Manifestation d'Intérêt seront financées par le budget de l'ART de

l'exercice 2021 et suivants.

5. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART sise à l'immeuble CRISTAL de la Direction Générale de l'ART situé au quartier Bastos- face Ambassade du Nigeria, à Yaoundé B.P.6132, Tél. : 222 23 03 80/222 23 23 30, Fax : 222 23 37 48, sous pli fermé au plus tard le 21 janvier 2021 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante:

**« AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET
N°0000001/AAMI/ART/2020 DU 05 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT
D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023**

Passé ce délai, aucune offre ne sera acceptée.

L'enveloppe extérieure anonyme devra contenir deux (02) enveloppes intérieures cachetées :

- – Une première enveloppe cachetée dite « enveloppe A » marquée comme telle, portant la mention « Dossier administratif » ;
- – Une deuxième enveloppe cachetée dite « enveloppe B » marquée comme telle, portant la mention « Dossier technique ».

6. Critères d'évaluation

– Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'agrément du cabinet à l'ONECCA en qualité de société membre ;
- Absence de l'agrément de l'Expert-Comptable à l'ONECCA en qualité de membre ;
- Absence de l'agrément du Conseil-Fiscal à l'ONCF en

- qualité membre ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100
- Note inférieure à 80 points sur 100 ;

- Critères essentiels :

Le dossier de candidature sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-dessous :

Critères	Barème
Références du cabinet	40 points
Dans le commissariat aux comptes auprès des entreprises publiques : (10 points)	
– 2 références 10 points	
– 1 référence 05 points	
– 0 référence 0 point	
Dans le commissariat aux comptes auprès des Etablissements Publics : (30 points)	
– 3 références 30 points	
– 2 références 20 points	
– 1 référence 10 points	
– 0 référence 0 point	
Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission	15 points
Compréhension des TDR : (5 points)	
– Bonne 5 points	
– Moyenne 2 points	
– Médiocre 0 points	
Pertinence de la méthodologie de réalisation de la mission conformément aux termes de références : (10 points)	
– Bonne 10 points	
– Moyenne 5 points	
– Médiocre 0 points	
Qualifications du personnel	42 points
Expert-Comptable 1 (Commissaire aux Comptes) : (19 points)	
– Diplôme d'Expertise Comptable Bac+8 légalisé,	
CV signé et daté	
10 points (<i>Si non 0 point</i>)	
– Nbre d'années d'expérience (>= 09 ans) 9 points (<i>Si non 0 point</i>)	

	Expert-Comptable 2 : (13 points)	
	– Diplôme d'Expertise Comptable Bac+8 légalisé, CV signé et daté	
	10 points (<i>Si non 0 point</i>)	
– Nbre d'années d'expérience (>= 03 ans)	3 points	<i>(Si non 0 point)</i>
	Auditeur : (10 points)	
– CV signé et daté	Master Comptabilité Finance Bac+5, légalisé, 7 points (<i>Si non 0 point</i>)	
– Nbre d'années d'expérience (>= 03 ans)	3 points (<i>Si non 0 point</i>)	
	Présentation de l'Offre	3 points
– couleur	Intercalaires en 1 point	
Reliure	–	1 point
Lisibilité	–	
	1 point	
	TOTAL	100 points

7. Renseignements complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel à Manifestation d'Intérêt, les Cabinets intéressés peuvent s'adresser aux heures ouvrables à la Direction des Finances ou à la Cellule des Marchés de l'ART, sise à l'immeuble CRISTAL de la Direction Générale de l'ART situé au quartier Bastos - face Ambassade du Nigeria, à Yaoundé B.P. 6132, Tél. : 222 23 03 80/222 23 23 30, Fax : 222 23 37 48.

YAOUNDE le 05 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
ZOO ZAME Philemon

COMMUNE D'ESEKA: APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/2021/AMI/C-EKA DU 07/01/2021 RELATIF A L'ELABORATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET DU BUDGET PROGRAMME 2022 DE LA COMMUNE D'ESEKA

1. Contexte

Le processus de mise en œuvre de la décentralisation au Cameroun a conduit à l'attribution d'une place de choix aux collectivités territoriales décentralisées, en particulier aux communes dans le cadre de l'implémentation d'un développement « bottom-up ». Le transfert de compétences de plus en plus effectif, responsabilise désormais les communes dans divers domaines, afin de faire de celles-ci des pôles de croissance et de développement au niveau local, tel que prévu précédemment par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), et actuellement par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 pour la transformation structurelle et le développement inclusif.

2. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la présélection de structures prestataires pour l'élaboration du compte administratif 2020 et du budget programme 2022 de la commune d'Eseka. Les travaux comprennent distinctement:

- Le compte administratif de l'année 2020;
- Le budget programme de l'exercice 2022;

3. Remise des offres

Les structures prestataires intéressées devront déposer leurs dossiers, rédigés en français ou en anglais sous plis fermés au plus tard le 15 Janvier 2021 à 12 heures à l'adresse suivante :

« COMMUNE D'ESEKA

**A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA »,
avec la mention « APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA
PRESELECTION DE STRUCTURES PRESTATAIRES POUR L'ELABORATION DU
COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET DU BUDGET PROGRAMME 2022 DE LA
COMMUNE D'ESEKA ».**

4. Renseignements complémentaires

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à la commune d'Eséka de lundi à vendredi de 09 heures à 14 heures.

Une liste restreinte de cinq prestataires sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une structure prestataire n'implique aucune obligation de la part de la commune d'inclure celle-ci dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 07 Janvier 2021
Le MAIRE
TJOCK Sylvain moïse

**MINÉE: Avis d'Appel d'Offres
National Ouvert**

**N°00000001/AONO/MINEE/CIPM/20
21 du 31 Décembre 2020 pour
le recrutement d'une société
d'entretien pour la propreté
des bâtiments abritant les
services centraux du
Ministère de l'Eau et de
l'Energie et ses annexes (en
procédure d'urgence) .**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de Fonctionnement 2021, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'une société d'entretien pour la propreté des locaux abritant les services centraux du Ministère de l'Eau et de l'Energie et ses annexes.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent:

- Nettoyage des bureaux (sols, moquettes, vitres, classeurs de rangement, outils informatiques, téléviseurs, réfrigérateurs, fauteuils) ;
- Nettoyage des couloirs et halls ;
- Nettoyage des toilettes ;
- Nettoyage et embellissement de la cour,
- Désherbage des alentours et ramassage des ordures.
- Le nettoyage des espaces ou salle devant servir de cadre de cérémonie organisée par le MINEE au sein de l'immeuble

ministériel N°1

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation, objet du présent Appel d'Offres s'élève à vingt cinq millions (25 000 000) F.CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour les prestations, objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois.

5. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les prestataires exerçant dans le domaine d'entretien installé au Cameroun.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement(BF) du MINEE de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3ème étage de la tour Immeuble Ministériel N° 1 porte N°03T12 ; BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d' Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3ème étage de la tour Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 230013 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50

000) Francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13, au plus tard le 28 Janvier 2021 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**Appel d'offres national ouvert n°00000001/AONO/MINEE/CIPM/2020
du 31 Décembre 2020 pour le recrutement d'une société
d'entretien pour la propriété des bâtiments du Ministère de
l'Eau et de l'Energie et ses annexes en procédure d'urgence.**

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement")

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres, d'un montant de quatre cent mille (500 000) F.CFA.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment, l'absence de la caution de soumission, entraînera

le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 28 Janvier 2021 à 15 heures précises dans la salle de réunion de la Commission interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé Omnisport Rue Foé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire

14.1- Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;

Absence de la caution de soumission ;

Note technique inférieure à 3/4 des critères essentiels ;

Capacité financière ; Absence d'une capacité financier moins de '15 millions FCFA

Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations;

Constat d'une carence des prestations dans les trois(03) dernier années ;

Absence de la Déclaration sur l'honneur de non abandon et de défaillance dans l'exécution des Marchés antérieures.

14.2. Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 3/4 de oui seront admises à l'analyse financière.

N°	Désignations	Mode binaire	
1	Situation financière du soumissionnaire (Bilan financier des deux dernières années indiquant un chiffre d'affaire de 3 millions.)	oui	non
2	Equipes d'intervention	oui	non
3	Equipement (joindre justificatifs de propriété ou preuves d'acquisition)	oui	non
4	Références du soumissionnaire	oui	non

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et a été évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre- dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13.

Dénonciation de tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

Le MINISTRE
ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

[Télécharger le DAO](#)

**ANTIC: AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°
11/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU
05 JANVIER 2021 POUR
L'ENTRETIEN GENERAL DES
SERVICES A L'AGENCE NATIONALE
DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (ANTIC),
EXERCICE 2021.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de

l'Information et de la Communication (ANTIC) lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'entretien général des services de l'Agence, Exercice 2021.

2. Consistance des prestation

Les prestations objet du présent Appel d'Offres en trois (03) lots distincts consistent, conformément aux prescriptions des Termes de Références à :

- Lot n°1 : ligne : 614 200 : Entretien des installations électriques, des Groupes électrogènes, climatisation : Direction Générale et annexes (ARMP, CNCCE) ;
- Lot n° 2 : ligne : 614 400 : Entretien des Matériels informatiques et de télécommunication : Direction Générale et annexes (ARMP, CNCCE) ;
- Lot n°3 : ligne : 614 000 : Entretien des bâtiments (Ménage) de la Direction Générale, ses annexes (ARMP et CNCCE), AREL, ARN, ARNO et ARSO.

3. Coût prévisionnel

Les coûts prévisionnels des différentes prestations sont repartis comme suit :

N° du lot	Ligne budgétaire	Coût prévisionnel F CFA TTC
Lot n°1	614 200	11 100 000
Lot n°2	614 400	26 000 000
Lot n°3	614 000	50 000 000

4. Délai de livraison

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront exécutées du 1er janvier au 31 décembre 2021, soit douze mois.

5. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en trois (03) lots ci-après définis :

Lot n° 1 :- Entretien des installations électriques, des Groupes électrogènes, climatisation : Direction Générale et

annexes (ARMP, CNCCE) ;

Lot n° 2 : – Entretien des Matériels informatiques et de télécommunication : Direction Générale et annexes (ARMP, CNCCE) ;

Lot n° 3 : – Entretien des bâtiments (Ménage) de la Direction Générale, ses annexes (ARMP et CNCCE), AREL, ARN, ARNO et ARSO.

Chaque soumissionnaire n'est adjudicataire que d'un seul lot.

6. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises et société de droit camerounais justifiant d'une expertise avérée dans le domaine de l'entretien des bâtiments administratifs.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ANTIC, exercice 2021.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables (7h30 à 15h30), à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), sise à Ekoudou Bastos, Yaoundé face Haut-commissariat du canada, BP : 6170, tél : 694.40.58.68, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement de la BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP » d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier.

9. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-

commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, au plus tard le 29 janvier 2021 à 13 heures et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11 /AONO/
ANTIC/CIPM/2020 DU 05JANVIER 2021 POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES
SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) EN TROIS (03)
LOTS DISTINCTS.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de.

N° du lot	Ligne budgétaire	Montant des cautions de soumission en F CFA TTC
Lot n°1	614 200	222 000
Lot n°2	614 400	520 000
Lot n°3	614 000	1 000 000

Cette caution est valable pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des Offres.

11. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été

établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances.

Le présent Dossier d'Appel d'Offres sera publié au journal des marchés publics de l'ARMP.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un seul temps. L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et des offres financières sera effectuée dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale au plus tard le 29 janvier 2021 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires pour l'ensemble des lots.

- 1) Non régularisation d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des plis accordés par la Commission Interne de Passation des Marchés l'hors de la séance d'ouverture des plis.
- 2) Absence d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des Finances ;
- 3) Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- 4) Omission d'un prix unitaire quantifié de l'offre financière ;
- 5) Note technique inférieure à 70 % pour les critères

essentiels ;

- 6) Absence d'un électrotechnicien (niveau Baccalauréat + 2 au moins), lot N°1 ;
- 7) Absence d'un technicien en maintenance informatique (niveau Baccalauréat + 2 au moins), lot N°2 ;
- 8) Absence d'un coordonnateur des activités de ménage (niveau Probatoire au moins), lot N°3

N.B : joindre les curricula vitae (CV) et copies certifiées conformes du diplôme.

Critères essentiels

L'évaluation technique des offres se fera suivant la grille ci-dessous :

<i>N°</i>	<i>Critères</i>	<i>Notation</i>
1	Présentation de l'offre	Oui/non
2	Références générales de l'entreprise	Oui/non
3	Moyens logistiques	Oui/non
4	surface financière	Oui/non
5	Personnel clé	Oui/non
6	Méthodologie, Organisation et respect des normes HQSE	Oui/non
TOTAL		

NB : les critères ci-dessus sont éclatés en sous-critères dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0).

14. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB : Un soumissionnaire n'est attributaire que d'un seul lot.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut 'Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 40 58 68.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 222 203 732/222 203 730/658 262 682.

YAOUNDE le 05 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENOW

[Télécharger le DAO](#)

**CAMWATER : AVIS D'APPEL
D'OFFRES APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT
N°00001/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM
/2021 DU 04/01/2021 POUR LE**

RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT A LA CAMWATER

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un appel d'offres International ouvert en vue du recrutement d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un suppléant.

2. Consistance des prestations

Conformément aux dispositions de l'acte uniforme OHADA, le cabinet retenu aura pour mission principale :

- l'évaluation du dispositif de contrôle interne ;
- la revue des comptes intermédiaires ;
- la revue des comptes annuels ;
- l'assistance aux inventaires physiques de la CAMWATER :
- Inventaire physique annuel des biens propre ;
- Inventaire physique annuel des stocks.
- Les vérifications prévues par les statuts et ou les textes organiques de la CAMWATER ;
- la participation aux Assemblées Générales qui approuvent les comptes, aux Conseils d'Administration qui les arrêtent.

3. Coût prévisionnel

Le Coût prévisionnel de la prestation est de 300 000 000 (trois cent millions) FCFA TTC pour la tranche ferme.

4. Délai de livraison

La prestation sur base contractuelle sera repartie comme suit :

a) Une tranche ferme les trois premiers exercices

(2020-2021-2022), et une tranche conditionnelle pour les trois derniers exercices (2023-2024-2025) expliquée au point b) ci-dessous ;

b) Le contrat ne pourra être reconduit pour les trois derniers exercices (2023-2024-2025) qu'à condition que l'évaluation des prestations des trois premiers exercices (2020-2021-2022) soit satisfaisante. En cas d'insatisfaction, la Camwater se réserve la légitimité de réattribuer le marché pour les trois derniers exercices (2023-2024-2025) suivant les procédures internes d'attribution des marchés en vigueur

5. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont réalisées en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets d'expertise comptable agréés CEMAC et régulièrement inscrits au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables (ONECCA) :

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées sur Fonds Propres de la CAMWATER. Exercice budgétaire 2020.

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER, BP: 524 Douala Cameroun Tél: (237) 33 42 89 81 /233 42 82 54.

9. Acquisition du dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte A05 Tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100.000 (cent mille) francs CFA, payable à la BICEC au compte N° 06800.33598800001 clé 89 au profit de « Compte Spécial CAS-

ARMP ».

NB : La quittance d'achat devra porter :

Motif : la référence de l'Appel d'offres « N°'.. /A0NO/CAMWATER/DG/CIPM/2020

Nom du remettant : le Nom exact de l'entreprise (ou l'un des membres du groupement

10. Remise des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A 'Volume I : Dossier Administratif ;
- Enveloppe B 'Volume II : Proposition Technique ;
- Enveloppe C 'Volume III : Proposition Financière ;

Contenant chacune sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, et devant porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°0001/A0I0/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 04/01/2021

POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT A LA CAMWATER

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Elles seront remises au Secrétariat de la Division des affaires juridiques et des Marchés (DAJM) Porte A05, situé de l'Immeuble Siège de la CAMWATER, BP 524 Koumassi Douala Cameroun, Tél. (237) 233 42 82 54, au plus tard le 04/02/2021 à 11 heures 00, heure locale.

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée établie par un établissement Financier de premier ordre basée

au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le présent DAO, d'un montant de 6 000 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques, sera suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 04/02/2021 à 12 h00 précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège à Koumassi-Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance

d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concertera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 70/100 points.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou dans l'offre technique ;
Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
La non-exécution d'un marché antérieur.

14.2 Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

N°	Critères	Note maximum
1	Qualifications et compétences du personnel clé	55
2	Compréhension de la mission et de la méthodologie	10
3	Références du cabinet	35
TOTAL		100 Pts

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 70/100.

Méthode de sélection du Consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations technique et financière, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.8 * NT + 0.2 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

$$\text{Avec } NF = 100 * (MMd) / (M/S)$$

MMd : Montant évalué du moins disant

M/S : Montant évalué du soumissionnaire.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte 304/ A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 87 11/ 233 42 82 54. Email secretariadgcamwater@camwater.cm.

DOUALA le 04 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

[Télécharger le DAO](#)

MINEPAT: AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZ F/CESA DU 28 DEC 2020 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA CONCEPTION DU GUIDE D'ELABORATION D'UNE MONOGRAPHIE TERRITORIALE A L'ECHELLE REGIONALE

1. Contexte

Le Gouvernement a engagé le processus d'élaboration des principaux outils d'aménagement du territoire définis par la Loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durables du Territoire, parmi lesquels, les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durables du Territoire (SRADDT).

Au sens de la loi susmentionnée, le SRADDT est le document régional d'aménagement et de développement durable du territoire. C'est un document de planification physique et spatiale régionale fixant les orientations fondamentales en matière d'implantation des équipements structurants, d'environnement et d'organisation de la territorialité du développement sur la base des options retenues dans le Schéma

National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire.

Le SRADDT fixe les orientations de développement physique, spatial et démographique à mettre en œuvre par la Région, soit directement, soit par voie contractuelle avec l'Etat, d'autres Régions, les Communes, les entreprises privées ou publiques, les établissements publics ou toute autre personne morale de droit public ou privé.

Il est élaboré par la Région concernée dans le respect du principe de la participation, avec l'appui du Ministère en charge de l'Aménagement du territoire.

La démarche engagée par le Gouvernement pour l'élaboration en cours des SRADDT, répond à l'urgence d'approfondir la compréhension des problématiques territoriales à l'échelle des Régions, afin d'identifier les cheminements possibles en vue d'améliorer les conditions de vie des populations par une orientation raisonnée et la plus optimale possible des infrastructures, des équipements, des activités et des établissements humains sur les territoires.

La mise en place effective prochaine des Conseils régionaux devrait permettre de valoriser davantage l'importance des SRADDT en cours d'élaboration, pour la conduite du développement à l'échelle régionale, en cohérence avec les orientations de l'échelle nationale.

L'évaluation de la mise en œuvre de ces outils régionaux d'aménagement du territoire nécessitera la conjonction de plusieurs instruments parmi lesquels, la monographie territoriale à l'échelle de la Région.

Afin de mettre à la disposition des acteurs régionaux d'un cadre de référence devant servir à produire des documents rendant compte de la mise en œuvre des SRADDT, le MINEPAT envisage de solliciter les services d'un bureau d'études en vue de la conception d'un Guide d'élaboration d'une monographie territoriale à l'échelle de la Région.

C'est dans ce cadre que le MINEPAT lance un Appel National à Manifestation d'Intérêt à l'intention des bureaux d'études intéressés dans les conditions définies dans les sections ci-

après.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la présélection des bureaux d'études devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour « la conception d'un Guide d'élaboration d'une monographie territoriale à l'échelle régionale ».

Les prestations de l'étude consistent notamment à :

- définir le contenu et la consistance des éléments constitutifs d'une monographie territoriale à l'échelle régionale ;
- produire le canevas-type d'une monographie territoriale à l'échelle régionale ;
- évaluer la durée et les compétences requises pour l'élaboration d'une monographie territoriale à l'échelle régionale
- proposer la périodicité requise pour l'élaboration d'une monographie territoriale à l'échelle régionale
- évaluer le coût approximatif de l'élaboration d'une monographie territoriale à l'échelle régionale

3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux bureaux d'études installés au Cameroun. Ces bureaux d'études doivent justifier des compétences et expériences dans les domaines suivants :

- Aménagement du territoire ;
- Etudes économiques et stratégiques ;
- Renforcement des capacités ;
- Audits ;
- Gestion des risques.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le Budget d'Investissement

Public (BIP) du MINEPAT, exercice 2021.

5. Remise des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

« Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières, Immeuble Rose – MINEPAT, à Yaoundé, 2ème étage, Porte n° 231 bis. 222 23 19 97, 222 22 55 04, au plus tard le 18 JAN 2021 à 11 heures précises, heure locale avec la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°02/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF/CESA DU 28 DEC 2020 POUR LA
PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE LA CONCEPTION DU
GUIDE D'ELABORATION D'UNE MONOGRAPHIE TERRITORIALE A L'ECHELLE
REGIONALE.»

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

6. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

Critères éliminatoires :

Critères éliminatoires :

No.	Critères éliminatoires
1	Dossier administratif incomplet
2	Note technique inférieure à 70/100

3	Chiffre d'affaires moyen des trois dernières années inférieure à 100 000 000 FCFA
---	---

Tout candidat dont le dossier répond au moins à l'un des critères ci-dessus est éliminé.

Critères de qualification :

No.	Critères de qualification	Nombre de points
1	L'expérience, la qualification et les références du Chef de mission	50
2	Domaines de compétence du bureau d'études	30
3	Les références du bureau d'études pour des prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires qu'elles soient achevées ou en cours)	20
TOTAL		100

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour répondre à l'Appel d'Offres International Restreint.

7. Renseignements complémentaires

Les informations complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenues tous les jours et heures ouvrables au :

« Ministère de l'Economie, de la Planification et de

l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières, Immeuble Rose – MINEPAT, à Yaoundé, 2ème étage, Porte n° 231 bis. 222 23 19 97, 222 22 55 04.

YAOUNDE le 28 Décembre 2020

Le MINISTRE
ALAMINE OUSMANE MEY

**CAMAIRCO : APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/CAMAIR-
CO/CIPM/2020 DU 24/11/2020
POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX
DE LA CAMEROON AIRLINES
CORPORATION (CAMAIR-CO).**

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien des locaux de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) au titre de l'exercice budgétaire 2020.

2. Consistance des prestation

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur l'entretien des locaux de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) de la ville de Douala (nettoyage quotidien des bureaux, de toutes les surfaces vitrées, des toilettes et sanitaires ainsi qu'un grand nettoyage mensuel de tous les sites).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 52 000 000 FCFA Toutes Taxes Comprises

4. Délai de livraison

Le délai prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois.

5. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres feront l'objet d'un lot unique :

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de l'entretien de locaux.

7. Financement

Les prestations de services d'entretien, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), exercice 2020.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de 75 000 (Soixante Quinze Mille) Francs CFA à la banque BICEC compte N° 33598800001-89, au profit du «Compte d'Affectation Spéciale» CAS- ARMP

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra parvenir par pli recommandé avec accusé de réception à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala, au plus tard le 18/12/2020 à 10 heures, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2020 DU 24/11/2020 POUR L'ENTRETIEN
DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à un montant de 1 000 000 (Un Million) FCFA

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,'), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera

déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un des établissements financiers suscités, ou le non-respect des modèles des pièces.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18/12/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Les principaux critères éliminatoires sont identifiés tel qu'il suit :

- Absence des termes de références (TDR) et Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphés à chaque page, signés et cachetés à la dernière page;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence de caution de soumission ;
- Offre technique et/ou financière incomplète (s) suivant prescription du Dossier d'Appel d'Offres DAO;
- Score technique inférieur à 5/7 « OUI »

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera sous forme de notation binaire :

CRITERES	NOTATION
1. Présentation générale de l'offre	OUI/NON

1. Références du soumissionnaire (Joindre les contrats)	OUI/NON
1. Qualité du personnel (Joindre CV datés et signés)	OUI/NON
1. Capacité financière	OUI/NON
1. Preuve d'acceptation des conditions du Marché	OUI/NON
1. Moyens logistiques (en propriété ou en location)	OUI/NON
1. Type de produits utilisés et leur conformité avec l'environnement	OUI/NON

NB : Tout score Technique inférieur à 5/7 « OUI » est éliminatoire.

15. Attribution

Le Prestataire sera choisi selon la méthode du moins disant.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala.

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

DOUALA le 24 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
NJIPENDI KUOTU Louis Georges